

DECRET N° 2003-255 DU 22 JUILLET 2003

Portant approbation du budget prévisionnel
de l'Office des Postes et Télécommunications
pour l'exercice 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi- publiques ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-444 du 05 novembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Communication et de la promotion de la technologies nouvelles ;
- Vu** le décret n° 89-156 du 25 avril 1989, portant approbation des statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin et fixant sa dotation en capital initial ;
- Sur** rapport du Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies nouvelles ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 juin 2003;

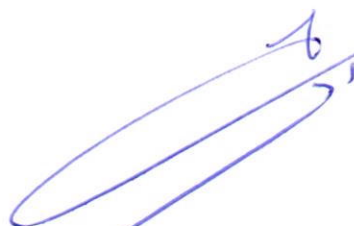
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel de l'Office des Postes et Télécommunications pour l'exercice 2003 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 juillet 2003

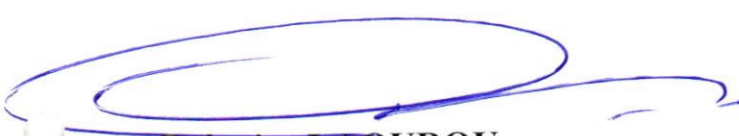
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie

Le Ministre de la Communication,
et de la Promotion des technologies
nouvelles.



Grégoire LAOUROU.-



Gaston ZOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MFE 4 MCPTN 4
AUTRES MINISTERS 18 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.